

CADRE UNIQUEMENT RÉSERVÉ À NOS SERVICES

N° arrivée	Date arrivée	N° commande	N° bon de commande	Facture		Pass Culture		Pass Région	
				2025	2026	2025	2026	2025	2026

SAISON 2025-2026

DEMANDE DE RÉSERVATION - *Collèges et Lycées*

A renvoyer le plus rapidement possible

Nom de l'établissement : Nom du professeur :

Adresse de l'établissement : Code Postal : Ville :

Téléphone établissement : Portable professeur :

E-mail établissement : E-mail du professeur :

(de préférence mail personnel pour une meilleure communication)

INFORMATION TARIFAIRE :

	A l'unité
Collège	7 € par élève par spectacle
Lycée / enseignement supérieur	9 € par élève par spectacle

↳ **Gratuité pour 1 accompagnateur pour 10 élèves**

CHOIX POUR PAIEMENT	
Facture	<input type="checkbox"/>
Pass Culture	<input type="checkbox"/>
Pass Région	<input type="checkbox"/>
Facture Chorus	<input type="checkbox"/>

LISTE DES SPECTACLES EN JOURNÉE

Attention, la jauge peut être limitée sur certains spectacles

MERCI DE PRÉCISER SI IL Y A DES PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE EN FAUTEUIL ROULANT

Spectacles (A cocher)	Dates	Horaires (Entourer l'horaire souhaité)	Durée séance	Classes concernées	Nbre Elève	Nbre Accompagnant	Niveau classes
<input type="checkbox"/> Angèle	Mardi 4 novembre	14h30	1h30	4ème au Lycée	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Dans les forêts de Sibérie	Mardi 3 mars	14h30	1h20	Lycée	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Islander	Mardi 28 avril	14h30	1h15	Collège et Lycée	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Possibilité de rencontres avec les artistes à l'issue des représentations sur demande.

Et dans la limite des places disponibles, spectacles en soirée/priorité aux élèves des options Théâtre :

Spectacles (A cocher)	Dates	Horaires	Classes concernées	Nbre Elève	Nbre Accompagnant	Niveau classes
<input type="checkbox"/> Angèle	Mardi 4 novembre	19h30	Lycée	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Le menteur	Mercredi 14 janvier	20h	Lycée	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Dans les forêts de Sibérie	Mardi 3 mars	19h30	Lycée	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> La claque	Mardi 17 mars	20h	Lycée	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Islander	Mardi 28 avril	19h30	Lycée	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>



PAIEMENT DES SPECTACLES

- Le paiement des spectacles se fera au mois de septembre pour les spectacles de 2025 et au mois de janvier pour les spectacles de 2026 ; néanmoins, dans le cadre d'un paiement partiel via le Pass Région, la facture sera émise à l'issue de la représentation.
- Tout élève ou accompagnateur en plus le jour de la représentation fera l'objet d'une facturation complémentaire.
- Aucune demande de remboursement ne sera possible en cas d'élève absent ou en cas de non présence de l'établissement.
- A titre exceptionnel, les spectacles seront remboursés **uniquement** si l'annulation émane de la compagnie artistique ou du Théâtre.

Renseignements tarifaires et réservations : Florence OLAÏZOLA 04.71.09.84.77 / florence.olaizola@lepuyenvelay.fr

Adresse de retour de la demande de réservation :

Le Théâtre - Pôle Billetterie
Place du Breuil
43000 Le Puy-en-Velay

IMPORTANT :

↳ Cette fiche nous permet de prendre en compte votre demande de réservation. En aucun cas elle ne vous garantit la location des places de spectacle.

↳ Nous traiterons ces fiches par **ordre d'arrivée**. Le déplacement au théâtre n'autorisera pas la priorité sur les courriers.

↳ Toutes les demandes seront traitées dans la limite des places disponibles. Malgré notre désir de vous accueillir, il se peut que nous ne puissions satisfaire toutes vos demandes. A réception de votre demande de réservation, un courrier vous sera adressé vous demandant de faire signer par votre direction un bon de commande faisant office de **validation définitive et d'engagement mutuel, à nous retourner impérativement sous 3 semaines**. Tout bon de commande non renvoyé dans le délai imparti annulera la réservation. Possibilité d'un ajustement à la marge à hauteur de 15% de l'effectif inscrit jusqu'au 13 septembre ; passée cette date l'effectif sera considéré comme exact et définitif et donc facturable. Pour toutes demandes effectuées après le 1^{er} septembre l'effectif communiqué sera considéré comme définitif sans ajustement possible.

↳ Pour toutes inscriptions sur des séances tout public en soirée, **retrait des places minimum 48H** avant la date du spectacle **OBLIGATOIREMENT**.

↳ Pour accéder aux **dossiers pédagogiques** mis à votre disposition sur notre site internet, veuillez contacter Marie DELMAS 04.71.04.37.38 / marie.delmas@lepuyenvelay.fr pour avoir le mot de passe d'accès.